



Clamart, le 21 septembre 2017

Communiqué de presse

Lafarge investit 14,5 millions d'euros pour développer l'économie circulaire dans le bassin havrais et accueillir les déblais de construction du Grand Paris

Au travers de cet investissement de 14,5 millions d'euros, Lafarge France, premier transporteur fluvial de l'Hexagone, renforce sa contribution au développement économique du territoire havrais et son engagement en faveur de l'économie circulaire. A l'occasion des 500 ans du Havre, Lafarge inaugure la plateforme de gestion, de valorisation et de traitement de déchets inertes de Saint-Vigor d'Ymonville. Grâce à ses capacités d'accueil et son emplacement stratégique sur l'axe Seine, le site est au premier plan pour la gestion, la valorisation et le traitement des déblais des chantiers du Grand Paris.

Les 14,5 millions d'euros investis par Lafarge permettront de revitaliser la cimenterie et d'augmenter les capacités d'accueil de déblais de construction de la carrière de Saint Vigor d'Ymonville. 6,5 millions d'euros seront consacrés à la carrière (mise en place d'une grue de déchargement, fabrication d'un quai,...) ; les 8 millions d'euros restants sont investis à l'usine de broyage et permettront notamment de moderniser l'apportement bateau.

La carrière de Saint Vigor d'Ymonville a déjà récupéré près de 45.000 tonnes de déblais en 2016 et 100.000 tonnes de déblais locaux et régionaux sont attendues pour 2017. Le Havre est une ville stratégique dans le dispositif de Lafarge sur l'axe Seine, idéalement située pour le transport fluvial depuis la capitale. Acheminés par bateau pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et assurer la tranquillité des riverains, une partie des déchets du GPE seront valorisés sur le site en réaménagement de carrière.

Lafarge confirme ainsi son engagement en faveur de l'économie circulaire : *« Le site de Saint-Vigor d'Ymonville contribuera au développement de l'économie circulaire dans le bassin havrais en répondant aux besoins locaux en exutoires pour les déchets de chantier. Il offre une solution durable et respectueuse de l'environnement pour le traitement des déchets du projet inédit d'aménagement métropolitain qu'est le Grand Paris »*, souligne Bénédicte de Bonnechose, Directrice Générale de Lafarge France. Et d'ajouter : *« Lafarge est un acteur majeur de l'économie circulaire dans le secteur de la construction en France grâce à son offre aggneo® et contribue aux objectifs nationaux fixés par les politiques publiques en la matière »*.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit un objectif de 70% de valorisation des déchets du BTP d'ici 2020. Avec un dispositif de 128 sites industriels (108 carrières, centres de transit et plateformes de recyclage, 20 centrales à béton) situés près des grandes agglomérations françaises et un savoir-faire dans le recyclage des matériaux, l'offre aggneo® de Lafarge apporte des solutions aux acteurs de la construction pour qu'ils réalisent leurs projets : gestion de leurs déblais, livraison de matériaux recyclés, contribuant ainsi à réduire les nuisances et à préserver les ressources naturelles.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

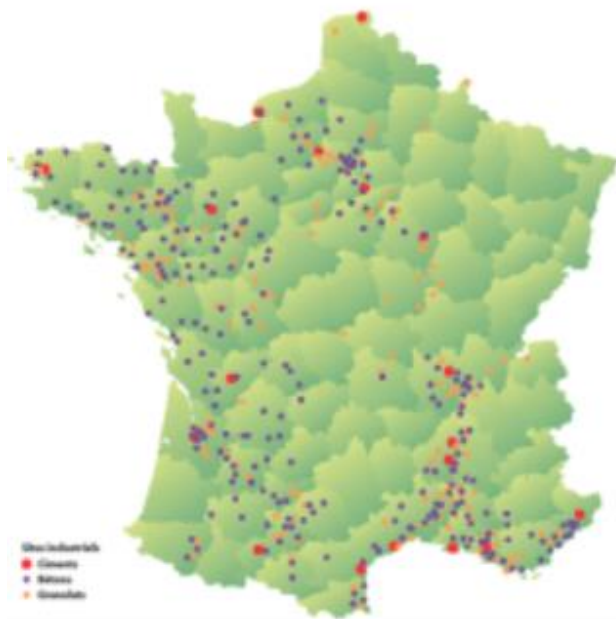
A propos de Lafarge en France

Lafarge France est composée de trois activités (ciments, granulats, bétons) présentes sur l'ensemble du territoire et compte plus de 4 000 salariés répartis sur plus de 400 sites. Les ressources minérales sont extraites dans les carrières et sont issues de la valorisation de matières secondaires et du recyclage. Dans les usines et centrales, elles sont transformées pour produire ciment et béton. Lafarge France propose aux professionnels des matériaux pour construire durablement et façonner le cadre de vie : infrastructures, hôpitaux, bureaux, logements collectifs et individuels, maisons basse consommation... Engagées dans une démarche de développement durable, les différentes entités agissent en faveur de l'environnement, que ce soit le réaménagement des carrières, le suivi de la biodiversité ou l'économie d'énergie. Depuis 2012, cet engagement est reconnu SNB (Stratégie Nationale pour la Biodiversité) par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Des informations plus complètes sur Lafarge France peuvent être obtenues

www.lafarge.fr

[YouTube](#)

[Facebook](#)



Lafarge France en chiffres :

4 000 salariés sur plus de 400 sites en France

Ciment (n°1 en France) : 19 sites industriels (7 cimenteries, 1 usine de chaux, 7 usines de broyage, 4 dépôts)

Granulats (n°3 en France) : 140 sites industriels (carrières, ports et dépôts)

Bétons (n°1 en France) : 240 centrales à béton, 1 laboratoire d'essais

R&D : premier centre de recherche au monde dédié aux matériaux de construction à l'Isle d'Abeau, en Isère

CONTACTS

Havas Paris
Lucas Heral
06 77 01 47 49 / lucas.heral@havas.com